AR Prefecture
082-218200871-20230216-DEL-DE
Reçu le 22/02/2023

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 5

Objet : Ouverture de crédits budgets

Date de convocation :

9 février 2023

Date d'affichage :

9 février 2023

Nombre de Conseillers en exercice :

23

Nombre de présents :

18

Nombre de votants :

19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt trois
Le 16 février à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Pauline SEILHAN, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :
Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Brigitte DELCASSE

Absents : M. Franck SEGONNE, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Anne BENAICHE.

Monsieur le Maire propose conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'ouvrir les crédits suivants en section d'investissement afin de pouvoir effectuer les paiements :

Budget principal :

IMPUTATION COMPTABLE	NATURE DE LA DEPENSES	MONTANTS DES CREDITS EN €
2151	TRAVAUX CHEMIN DE RAYNAUD	4 600
2152	TRAVAUX BRANCHEMENT ST MAURICE	2 200
21533	TRAVAUX RESEAUX GUIRAUTOU	2 850
2188	ARMOIRE FRIGORIFIQUE ECOLE	2 500
	TOTAL CHAPITRE 21	12 150

Budget chaufferie bois :

IMPUTATION COMPTABLE	NATURE DE LA DEPENSES	MONTANTS DES CREDITS EN €
2313	CONSTRUCTION CHAUFFERIE BOIS	4 000
2315	CONTRUCTION INST TECH CHAUFFERIE BOIS	3 000
	TOTAL CHAPITRE 23	7 000

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les ouvertures de crédits ci-dessus,

- **DIT** que ces crédits seront inscrits au budget 2023 correspondant.

- A D O P T É E -

Le Maire,

Thierry DELBREIL